



15ème législature

Question N° : 33538	De M. Fabrice Brun (Les Républicains - Ardèche)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Nombre de lits de réanimation disponibles et	Analyse > Nombre de lits de réanimation disponibles et covid-19.
Question publiée au JO le : 03/11/2020		

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le nombre de lits de réanimation disponibles à l'aube de la seconde vague de covid-19. Le 14 juillet 2020, le Président de la République, lors de son allocution télévisée, déclarait que le pays serait prêt pour une deuxième vague. Le 27 août 2020, lors d'une conférence de pré-rentrée, le ministre des solidarités et de la santé avait indiqué que, si la situation le nécessitait, « 12 000 lits de réanimation [pourraient] être disponibles ». L'objectif annoncé du Gouvernement était alors de disposer de 12 000 lits *a priori* contre 5 000 environ en capacité habituelle. Alors que la France connaît un rebond de l'épidémie de covid-19, avec une augmentation du nombre de contaminations, des hospitalisations et des admissions en réanimation, il apparaît que cette annonce gouvernementale n'a pas été suivie d'effet. Pire, selon certains directeurs d'établissements, au mois d'août 2020 la logique dite des plans d'économie a repris le dessus avec la poursuite des fermetures des lits, y compris des lits de réanimation. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer si, après la première vague, des fermetures de lits, y compris de lits de réanimation, ont eu lieu. Il lui demande également de lui transmettre un état précis du nombre de lits de réanimation disponibles ainsi que les mesures envisagées afin de pouvoir faire face à la deuxième vague de covid-19 qui se profile et d'augmenter de façon durable la capacité hospitalière de réanimation dans le pays.